

PROGRAMME DE FORMATION

BP ESTHETIQUE COSMETIQUE PARFUMERIE

Diplôme de l'Education Nationale RNCP 39291 enregistré le 03/07/2019

Le BP ESTHETIQUE COSMETIQUE PARFUMERIE est un diplôme de niveau 4 visé par l'Etat.

Prérequis :

Titulaires d'un CAP Esthétique Cosmétique Parfumerie de niveau 3, ou personne justifiant de trois années d'expérience professionnelle dans un emploi en adéquation avec la finalité du diplôme préparé au moment de l'entrée en formation.

Mode de formation :

En alternance en contrat de professionnalisation, d'apprentissage, ou en formation initiale.

Durée & Rythme de la formation :

Formule	Mode	Durée	
BP 2 ans contrat apprentissage	Alternance	800 heures réparties sur 2 ans	Mardi 8h30- 12h30 et Jeudi 8h30-12h30/ 13h30 – 17h30
BP 2 ans contrat professionnalisation	Alternance	800 heures réparties sur 2 ans	Mardi 8h30- 12h30 et Jeudi 8h30-12h30/ 13h30 – 17h30
BP 2 ans formation scolaire	Initial	800 heures réparties sur 1 ou 2 ans en fonction du profil professionnel de l'apprenant	Mardi 8h30- 12h30 et Jeudi 8h30-12h30/ 13h30 – 17h30

Objectif de la formation :

Préparation et obtention du BP ESTHETIQUE COSMETIQUE PARFUMERIE

La personne titulaire du BP Esthétique-Cosmétique-Parfumerie est une professionnelle hautement qualifiée, apte à gérer une entreprise. Elle est compétente en soins esthétiques du visage et du corps et en maquillage. Elle conseille, vend des prestations de service, des produits cosmétiques et des produits de parfumerie. Elle assure l'animation de pôles de vente et gère des unités de prestations de services ou de vente de produits cosmétiques et de parfumerie (institut, centre de beauté, parfumerie, spa ...).

Elle participe à la formation des personnels et peut assurer la gestion administrative et financière de l'entreprise. Le **BP Esthétique-Cosmétique-Parfumerie** permet de postuler dans toutes les structures liées à la pratique de soins de beauté et à la vente de produits cosmétiques ou de parfums comme Responsable ou Chef d'Entreprise.

Modalités d'évaluation :

Bulletins scolaires année précédente.

Tout au long de la formation : Selon tous les modes d'évaluation imposées par les référentiels de certification :

- Evaluations écrites sur papier ;
- Evaluations écrites sur support informatique ;
- Evaluations orales et de compréhension ;
- Evaluations pratiques sur modèles
- Contrôle continu pour chaque matière ou regroupement de matières et correspondant au référentiel de certification de chaque formation. L'année scolaire est divisée en deux semestres avec envoi des deux bulletins semestriels accompagnés d'un relevé de notes et d'absences.
- Examen blanc sur le deuxième semestre correspondant scrupuleusement au règlement examen et notamment à la définition des épreuves (durée, coef, intitulé des épreuves). Les sujets blancs sont vérifiés en amont pour s'assurer que les savoirs associés et les indicateurs d'évaluation correspondent aux épreuves définies par le référentiel de certification.

Méthodes mobilisées (moyens pédagogiques mis en œuvre) :

- Cours théoriques, TD, évaluations ;
- Synthèse de cours, TD et évaluations sur papier également ;
- Chaque salle de formation théorique est équipée d'un tableau ; les formateurs sont équipés de PC portables et de vidéoprojecteurs ;
- Mise à disposition d'ordinateurs portables aux apprenants ;
- Plateau technique pour la pratique équipée de tous les équipements professionnels (mobilier, appareils, matériels) sont tels qu'imposés par les référentiels de certification.
-

Encadrement de l'étudiant :

Au niveau pédagogique :

- Suivi hebdomadaire par les professeurs référents (carnet de scolarité, ou d'alternance)
- Bilan pédagogique intermédiaire assuré en fin de semestre par le professeur référent et la responsable pédagogique ; convocation pour un bilan pédagogique si besoin ;
- Conseil de classe à la fin de chaque semestre et convocation des étudiant(e)s en difficultés, accompagné(e)s du responsable légal si mineur.

Au niveau du suivi entreprise :

L'encadrement, le placement, l'élaboration des contrats et le suivi en entreprise sont assurés par le responsable de l'alternance (visites, entretiens).

Règlement d'examen :

BP Esthétique			Apprentis (CFA et section d'apprentissage, non habilités) Formation professionnelle continue (Établissements privés) Enseignement à distance Candidats individuels	
Épreuves	Unités	Coeff.	Mode	Durée
UNITÉS PROFESSIONNELLES				
E1 – Présentation de beauté et bien-être visage et corps	U10	13	Ponctuel Écrit, pratique et oral	7h30
E2 – Relation client, valorisation et animation de l'entreprise	U20	7	Ponctuel Écrit et oral	2h30
E3 – Vie et gestion de l'entreprise	U30	4	Ponctuel Écrit	3h00
UNITÉS D'ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL				
E4 – Expression et connaissance du monde	U40	3	Ponctuel Écrit	3h00
E5 – Langue vivante	U50	1	Ponctuel Oral	20 min ⁽¹⁾

Programme de formation :

Les pôles d'activité concernent la clientèle féminine et masculine

PÔLES D'ACTIVITÉS		ACTIVITÉS	
Pôle 1	PRESTATIONS DE BEAUTÉ ET DE BIEN-ÊTRE VISAGE ET CORPS	1. A	Réalisation de techniques de soins esthétiques spécifiques du visage
		1. B	Réalisation de techniques de soins esthétiques du corps
		1. C	Réalisation de maquillage du visage et des ongles
		1. D	Valorisation de l'image de la personne
		1. E	Réalisation de techniques d'embellissement des cils
		1. F	Réalisation de techniques de soins spécifiques des ongles, des mains, des pieds, de prothèse onguulaire
		1. G	Information, conseil et conduite d'une prestation UV
Pôle 2	RELATION CLIENT VALORISATION et ANIMATION DE L'ENTREPRISE	2. A	Accueil et prise en charge de la clientèle
		2. B	Conseil, vente de prestations esthétiques, de produits cosmétiques et fidélisation de la clientèle.
		2. C	Animation du lieu de vente, de journées de promotion.
Pôle 3	VIE ET GESTION DE L'ENTREPRISE	3. A	Organisation et planification de l'activité de l'entreprise
		3. B	Encadrement du personnel : recruter, former, animer et évaluer
		3. C	Gestion de l'entreprise

E4 : Expression et connaissance du monde

E5 : Langue vivante Anglais

Indicateur de performance :

100% de réussite à l'examen final
100% des élèves insèrent le monde professionnel

Equivalence et passerelle :

Equivalence niveau 4 de la nomenclature des niveaux de qualification
Pas de passerelle si abandon en cours de formation

Modalités et délais d'accès :

- Pré-sélection sur dossier de candidature (incluant prérequis, bulletins scolaires année précédente)
- Entretien pédagogique individuel
- Commission pédagogique
- Signature du contrat de scolarité ou du contrat d'apprentissage (employeur, élève, école)

Tarifs :

Alternance contrat d'apprentissage ou de professionnalisation, prise en charge totale par l'OPCO de l'entreprise.
Formation continue entre 3200 et 3500€.

Accessibilité aux personnes handicapées :

Conformément à la Loi du 11/02/2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, et aux articles D5211-1 et suivants du Code du Travail, le centre de formation 2S s'engage à soutenir le développement de l'accessibilité de son offre de formation aux personnes handicapées.

Vous avez un handicap et souhaitez une prise en compte de celui-ci dans l'organisation de cette formation, merci de contacter : Sylvie GUERIN – 2sformation.macon@gmail.com ou au 03 85 23 13 40.

Code RNCP :

BP Esthétique Cosmétique Parfumerie certifié au Répertoire National des Certifications Professionnelles

RCNP 34671 – Code diplôme 45033607